

Anouch Bourmayan et Odile Leclercq (dir.)



Villon

Marguerite de Navarre

Boileau

Casanova

Sand

Genet

*Villon, Marguerite de Navarre,
Boileau, Casanova, Sand, Genet*

FRANÇOIS VILLON,
TESTAMENT

Géraldine Veyseyre

Le poète fécond en sa forge sentencieuse :
les proverbes dans le *Testament* de Villon

Isabelle Fabre

« Parler de contemplation » : le lexique
de la dévotion dans le *Testament* de Villon

MARGUERITE DE NAVARRE,
L'HEPTAMÉRON

Agnès Steuckardt

La transition entre récit et dialogue
dans *L'Heptaméron*

NICOLAS BOILEAU,
SATIRES

Éric Tourrette

La réticence dans les *Satires* de Boileau

Thibaud Mettraux

Rendre *raison* des épithètes de Boileau :
procès et redynamisation satirique

CASANOVA,
HISTOIRE DE MA VIE

Clara de Courson

Parler sous les plombs. Représentations
carcérales du discours dans l'*Histoire de ma vie*

Isabelle Chanteloube

Autoportrait de l'écrivain en surplomb :
la réécriture d'une aventure
dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova

GEORGE SAND,
MAUPRAT

Florence Pellegrini

Énonciation, idéologie, autorité :
effets de voix dans *Mauprat*

JEAN GENET,
LE BALCON

Mairéad Hanrahan

Style et stylisation dans *Le Balcon* de Genet

ISBN de ce PDF tiré à part : 979-10-231-3130-7

Casanova – Histoire de ma vie · Parler sous les plombs · Clara de Courson

STYLES, GENRES, AUTEURS 20

Ouvrage publié avec le concours de l'UFR de langue française
et de l'équipe « Sens, texte, informatique, histoire » (EA 4509)
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

Sorbonne Université Presses un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0695-4
© Sorbonne Université Presses, 2021

versions numériques PDF
© Sorbonne Université Presses, 2023

Composition : Emmanuel Marc DUBOIS/3d2s (Issigeac/Paris)

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33) (0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

Anouch Bourmayan & Odile Leclercq (dir.)

Villon,
Marguerite de Navarre,
Boileau, Casanova,
Sand, Genet

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES
Paris

Casanova
Histoire de ma vie

PARLER SOUS LES PLOMBS.
REPRÉSENTATIONS CARCÉRALES DU DISCOURS
DANS L'*HISTOIRE DE MA VIE*

Clara de Courson

Les études casanoviennes semblent aimantées par la notion de « conversation »¹, idéale jonction du discours et du comportement social en un art de la parole. À l'évidence, l'image d'un Casanova pris dans une mondanité circulante constitue l'un des paradigmes d'écriture les plus agissants dans l'*Histoire de ma vie*; la forme dialoguée, dont on souligne souvent la prégnance au-delà du seul corpus autobiographique, en est la traduction stylistique privilégiée. Celle-ci s'alimente à un double modèle: l'attrait exercé par l'univers dramatique et « le régime discursif de la mondanité, défini par la clôture et la connivence² » – visages distincts d'une même ferveur communicative. Celui qu'on qualifie d'auteur « verbo-moteur³ », quand lui-même s'avouait « hardi parleur » (I, p. 1182⁴),

- 1 Voir Suzanne Roth, « Le mirage de la conversation », *Europe*, mai 1987, p. 81-86; Marie-Françoise Luna, « L'esprit de conversation », dans *Casanova mémorialiste*, Paris, Champion, 1998, p. 178-180; Alexis Leroy, « Casanova, ou l'instinct de conversation », dans Marie-Françoise Luna (dir.), *Casanova fin-de-siècle*, Paris, Champion, 2002, p. 157-164; Emmanuèle Lesne-Jaffro, « Soliloques et dialogues rétrospectifs. De la parole captive de Brienne au bavardage de Casanova », dans Jean Garapon (dir.), *La Parole dans les mémoires d'Ancien Régime*, Nantes, Éditions nouvelles Cécile Defaut, 2012 p. 187-204; Séverine Denieul, « Du beau parleur occasionnel au conteur professionnel : la conversation dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova », *Cahiers de littérature française*, 11, « Largesse de Casanova », dir. Michel Delon, 2011, p. 55-73; *ead.*, « “Écrire comme on parle” et “parler comme on écrit” : la place de la conversation dans *Les Confessions* et dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova », dans José López Hernández et Antonio Campillo (dir.), *El legado de Rousseau: 1712-2012*, Murcie, Editum, 2013, p. 83-100; Raphaëlle Brin, « Du savoir-vivre au savoir écrire : la sociabilité mondaine comme modèle d'écriture dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova », *Lumières*, 21, 2013, p. 165-176.
- 2 R. Brin, « Du savoir-vivre au savoir écrire », art. cit., p. 168.
- 3 E. Lesne-Jaffro, « Soliloques et dialogues rétrospectifs », art. cit., p. 203.
- 4 Les références au texte renvoient à l'édition au programme : Giacomo Casanova, *Histoire de ma vie*, éd. Jean-Christophe Igalens et Érik Leborgne, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2013 (tomaison et numéro de page).

établit volontiers une équivalence entre parole et sexualité, en vertu d'une érotique du discours que l'aventure d'Henriette emblématise mieux qu'aucune autre⁵. On sait enfin les liens étroits qui attachent l'*Histoire de ma vie* à la narration orale, forme native du récit de soi chez celui qui ne recourt à l'imprimé que dans ses dernières années : l'épisode des Plombs s'est ciselé à travers la voix vive du conteur mondain, qui n'a jamais caché l'importance de ces « avant-textes oraux⁶ » dans son entreprise :

[...] je me voyais obligé de faire partout où j'allais la narration de ma fuite ; c'était une corvée, car elle durait deux heures [...]. (II, p. 47)

124

Je l'ai récitée à mes amis pendant l'espace de trente-deux ans, et devenu vieux je me suis décidé à la faire imprimer [...]. (I, p. 1498)

Mon lecteur connaît cette histoire ; mais écrite elle n'est pas à beaucoup près si intéressante comme lorsque je la conte. (II, p. 309)

Dans le texte, cette arrière-histoire se prolonge sous la forme d'une fiction d'oralité qui se surimprime régulièrement à la scénographie écrite :

Dans cette année 1797 [...], je ne saurais me procurer un amusement plus agréable que celui de m'entretenir de mes propres affaires, et de donner un noble sujet de rire à la bonne compagnie qui m'écoute [...]. Pour bien écrire, je n'ai besoin que de m'imaginer qu'elle me lira : *Quaecumque dixi, si placuerint, dictavit auditor*. (I, p. 7-8)

Si le lecteur est curieux je lui dirai tout à l'oreille. » (I, p. 332)

Encore cette image euphorique de la parole casanovienne, pour prépondérante qu'elle soit, n'est-elle pas exclusive ; l'épisode des Plombs, qui clôt le premier tome de l'*Histoire de ma vie* et en constitue,

5 Voir I, p. 630.

6 Ilona Kovács, « Les modulations de la voix de Casanova à travers les manuscrits de l'*Histoire de ma vie* », *Recherches & Travaux*, 61, 2002, p. 43.

7 Voir également la rencontre avec Choiseul, quelques pages plus loin, qui donne la mesure des procédures de séduction mises en œuvre par Casanova, refusant de s'accommoder d'une narration synthétique ou sélective, et exigeant un égal investissement de la part du conteur et de l'auditeur (II, p. 6-7).

à bien des égards, le point de fuite, invite à nuancer cette impression de lecture. Ce passage apparaît comme un îlot narratif, une séquence inassimilable au reste de la trame existentielle ; l'amenuisement de la socialité – amicale ou amoureuse – s'y révèle corrélatif d'une restriction discursive sans précédent. La circulation des paroles et des êtres, vivier narratif inépuisable des chapitres antécédents, laisse place à un isolement réflexif et à un assourdissement énonciatif manifeste.

LE DISCOURS INCARCÉRÉ

L'emprisonnement de Giacomo Casanova, qui ne fait l'objet (ou peu s'en faut) d'aucun avertissement proleptique, intervient comme un coup de théâtre, imprimant au premier volume de l'*Histoire de ma vie* une bifurcation événementielle et tonale saisissante.

La spontanéité avec laquelle l'écrivain se saisit d'ordinaire des dispositifs interlocutifs est évidente, à un parcours rapide du texte⁸ ; au reste, ceux-ci imprègnent aussi bien les rapports sociaux de Casanova que son univers intérieur : à l'instar de Denis Diderot, le soliloque lui est un mode énonciatif privilégié⁹. Sitôt aux Plombs, pourtant, cette euphorie discursive semble pétrifiée ; la fêlure intime causée par la réclusion se manifeste avant tout au niveau des modes de représentation du discours¹⁰. Le DN, fort peu exploité dans le reste du volume, devient

8 Les choix typographiques des éditeurs, privilégiant une présentation aérée des passages dialogués là où Casanova, suivant les usages d'époque, les transcrit sans passage à la ligne, démarqués par le seul tiret long, permettent d'en appréhender visuellement la profusion.

9 On connaît la formule célèbre de Denis Diderot : « Vous savez que je suis habitué de longue main à l'art du soliloque. Si je quitte la société et que je rentre chez moi triste et chagrin, je me retire dans mon cabinet, et là je me questionne et je me demande : Qu'avez-vous ? de l'humeur ?... Oui... Est-ce que vous vous portez mal ?... Non... Je me presse, j'arrache de moi la vérité. » (*De la poésie dramatique*, éd. Jacques et Anne-Marie Chouillet, dans *Œuvres complètes*, Paris, Hermann, t. X, 1980, p. 346.) Casanova a des propos voisins : « En allant me coucher, j'ai commencé à me parler, comme je fais toujours quand quelque chose qui m'intéresse beaucoup m'agite. La pensée taciturne ne me suffit pas. Il faut que je parle ; et il se peut que je croie d'avoir dans ce moment un colloque avec mon démon. » (I, p. 612-613.)

10 L'appellation courante de discours rapporté, pour désigner l'ensemble des modes de représentation dans un discours d'un autre acte d'énonciation, résulte d'un calque malheureux depuis l'anglais *reported speech*, qui ne désigne pourtant que

l'instrument privilégié par lequel l'autobiographe retranscrit des formes expressives extrêmes, aux frontières du discours articulé :

[...] lorsque j'ai entendu sonner les vingt-quatre heures je suis devenu comme un forcené hurlant, frappant des pieds, pestant, et accompagnant de hauts cris tout le vain tapage que mon étrange situation m'excitait à faire. (I, p. 1182)

Activant une isotopie sonore bien davantage que le sème de /discours/, cette séquence de DN passe entièrement sous silence le contenu thématique des énoncés, au profit de leur caractérisation multimodale (intonative et gestuelle).

126

Hors de tels paroxysmes affectifs, assez rares en définitive, le discours se manifeste préférentiellement, dans les premiers temps de l'emprisonnement, sous une forme non verbalisée : dans l'univers assourdi des Plombs, la pensée se substitue à la parole, le silence à la voix – dans le cas de DD, le verbe de discours prenant discrètement forme pronominale :

C'est donc ici, me dis-je, que la tête de cette sainte folle est accouchée du chef-d'œuvre, que si je n'avais eu jamais à faire avec M. Cavalli je n'aurais jamais connu ! (I, p. 1189)

Pensées rapportées ou narrativisées n'interviennent toutefois que rarement sur un mode singulatif ; la majorité des occurrences privilégie la ressaie synthétique de jugements disséminés, conjuguant le DN à l'imparfait itératif :

Ne pouvant pas lire je tombais dans la pensée de mon évvasion, et une cervelle toujours fixe à une même pensée peut donner dans la folie. (I, p. 1214)

le discours indirect. Nous lui préférons celle de discours représenté (désormais DR) ; celle-ci rend mieux compte du fait que ce dispositif concerne non « la répétition d'un propos localisé et personnalisé » mais « l'actualisation d'un propos *plausible* » (Laurence Rosier, *Le Discours rapporté en français*, Paris, Ophrys, 2008, p. 19). Pour l'identification des types de DR, nous employons les abréviations suivantes : discours direct (DD), discours indirect (DI), discours narrativisé (DN), discours indirect libre (DIL).

[...] je ne me couchais jamais sans une espèce de certitude qu'on viendrait le lendemain me dire que j'étais libre; mais lorsque toujours frustré dans mon espoir je réfléchissais qu'on aurait pu me fixer un terme, je décidais que ce ne pouvait pas être plus tard qu'au premier d'Octobre [...] Ma prison donc selon moi devait durer tant que les inquisiteurs actuels dureraient, et c'était la raison que je n'avais jamais vu le secrétaire qui, si cela n'était pas décidé, serait venu m'examiner [...]; cela me paraissait infaillible, parce que naturel; mauvais argument sous les plombs où rien ne peut être selon la nature. (I, p. 1193)

De tels DR sont rendus moins repérables, à la lecture, par l'identité des instances citante et citée; ce passage exploite pourtant avec bonheur les ressources de la modalisation en discours second¹¹, jouant de l'écart entre la reformulation distanciée des pensées du prisonnier et une immersion situationnelle renouvelée. Le conditionnel, temps aux valeurs alternativement temporelle et modale, sédimente expressivement l'équivocité de ce type de DR, circulant entre des instances énonciatives distinctes au plan fonctionnel, quoiqu'unifiées à l'échelle d'un parcours biographique.

Au fil de la réclusion, les DR s'enrichissent certes d'autres figures d'énonciateurs, au gré des fragiles contacts noués d'une cellule à l'autre; mais l'un des traits les plus saillants de cette matière discursive n'en demeure pas moins l'absence de tout procédé de singularisation des voix¹². Nulle silhouette énonciative ne se détache¹³, obéissant en cela au génie propre de la langue française, aux dires de Casanova: « La langue française est la seule qui soit parlée de la même façon par tous ceux qui l'ont apprise, contrairement à toutes les autres qui, ou à cause de

11 Forme de DR « définie par le fait qu'on y parle d'un objet quelconque d'après un autre discours [...] dont l'image passe par la paraphrase discursive » (Jacqueline Authier-Revuz, « La représentation du discours autre: un champ multiplement hétérogène », dans Juan Manuel Lopez Muñoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier [dir.], *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 42).

12 À ce propos, voir S. Roth, « Le mirage de la conversation », art. cit., p. 84.

13 Ou presque: un DD de Laurent fait exception, dont la ponctuation expressive et le marquage en italique signalent assez le caractère de corps étranger au discours enchâssant (I, p. 1204).

leur difficulté, ou de par leur génie changeant, sont parlées de façon différente par tous ceux qui les apprennent. » (I, p. 1343.) Sous ce regard, le choix du français intervient comme un creuset d'uniformisation des singularités énonciatives.

L'effet d'assourdissement énonciatif qui émane de cette séquence s'adosse à un dernier instrument stylistique, trait distinctif du traitement casanovien des discours : le recours au verbe *dire* comme opérateur de DR quasi exclusif. Ce ressassement lexical porte à son comble la restriction des verbes attributifs en usage dans les textes narratifs d'Ancien Régime. On peut évidemment y lire un effet d'oralité ; mais la faveur manifeste qui porte Casanova vers ce verbe tient sans doute à sa relative indétermination sémantique, ainsi qu'à sa souplesse fonctionnelle : celui-ci est apte à régir indifféremment un DD ou un DI, permettant une circulation fluide entre différents types de DR :

128

Il me dit que douze heures venaient de sonner, et que mon sommeil dans notre situation était inconcevable. [...] Je me suis levé en disant : *ce lieu n'est pas une prison, il doit avoir une issue simple qu'on doit facilement trouver.* (I, p. 1285)

Une telle gestion du DR ne doit donc pas s'interpréter comme une déperdition expressive, à l'issue d'un texte merveilleusement polyphonique, mais bien comme une stratégie d'écriture délibérée : cette séquence, l'une des deux seules de l'édifice autobiographique à avoir bénéficié d'une publication anthume¹⁴, apparaît puissamment concertée au plan stylistique, désamorçant l'image convenue d'un Casanova improvisateur. Ce *finale*, emblématique d'une figuration aventureuse du personnage casanovien, repose sur des structures de discours distinctives, à l'échelle de l'*Histoire de ma vie*, mais révélatrices des pouvoirs et des enjeux que celles-ci y revêtent. L'incapacité subite de Casanova à « jouer le rôle de magicien » (I, p. 578), à se faire dramaturge allègre de sa propre vie, amène à décentrer l'inventivité narrative, privée du matériau diégétique prodigue dont elle se nourrissait jusqu'alors, du

¹⁴ Giacomo Casanova, *Histoire de ma fuite des prisons de la République de Venise, qu'on appelle les Plombs*, À Leipzig, chez Le Noble de Schönfeld, 1788.

côté d'une gestion particulièrement agile des discours; loin de minorer leur importance fonctionnelle, celle-ci leur confère une saillance expressive neuve, à travers des stratégies représentatives variées.

LE DD, INDICE DE VRAISEMBLANCE OU DE FICTIONNALITE ?

Suzanne Roth a avancé avec raison qu'il suffisait « de feuilleter l'*Histoire de ma vie* pour y voir d'un coup d'œil combien y est importante la part dialoguée¹⁵ », et cette impression de lecture s'accuse encore d'être mise en regard avec les pratiques autobiographiques d'un Jean-Jacques Rousseau; il est loisible d'y voir l'indice d'une extraversion caractéristique du tempérament littéraire casanovien. L'épisode des Plombs, pourtant, contraste avec ces tendances massives de l'œuvre, la brisure intime de l'emprisonnement induisant une gestion discursive singulière.

On y relève en effet une pratique différentielle du DR vis-à-vis de deux ensembles textuels: en regard du reste du premier volume, l'épisode se signale par une raréfaction du DD. Tout au contraire, la comparaison avec la version primitive de l'épisode des Plombs¹⁶ décèle un essor massif du DD: Casanova imprime au récit de Maggiorin¹⁷ ou au discours du comte Asquin¹⁸ une même dynamique d'actualisation discursive, les émancipant de la tutelle syntaxique et énonciative du discours narratorial au moyen du DD. Le DD se repère également dans des séquences plus restreintes, interlocutives cette fois: l'identité quasi systématique des éléments diégétiques d'une version à l'autre, mais aussi de larges ensembles textuels, suggère que l'aménagement le plus manifeste de l'épisode, au moment de s'intégrer à une armature narrative supérieure, concerne la pratique du dialogue. Si l'*Histoire de ma fuite* n'est pas exempte de DD – dès l'édition originale, leur marquage en italiques permet de les repérer aisément¹⁹ –, elle est toutefois particulièrement économe en matière d'interlocutions suivies (soit de plusieurs tours

15 Voir S. Roth, « Le mirage de la conversation », art. cit., p. 80.

16 I, p. 1353-1508.

17 I, p. 1200-1201 et 1383.

18 I, p. 1272-1273 et 1449-1450.

19 Voir BnF RES 8-ZDON-594 (24).

de parole consécutifs rapportés au DD) : les échanges avec Laurent en sont un exemple probant, la version primitive privilégiant la saisie sélective d'un énoncé isolé, là où le texte final l'intégrera volontiers à une trame interlocutive²⁰. Le déploiement dialogal de séquences qui n'étaient d'abord livrées que dans leur orientation communicationnelle globale traduit un souci d'hybridation croissante du système énonciatif, conférant une expressivité neuve, quoiqu'intermittente, aux instances extra-narratoriales. Dans leur immense majorité, l'extension de telles séquences demeure toutefois restreinte (en moyenne 4,7 tours de parole, et la moitié des séquences en comportent trois ou moins).

130

Casanova favorise ainsi une pratique non systématique, mais stratégique, du dialogue ; celui-ci ne se donne pas comme une sténographie mécanique du vécu, mais effectue une prise sélective et raisonnée dans un ensemble interlocutif – les occurrences occasionnelles et succinctes de séquences interlocutives coïncidant avec leur relief intime aux yeux du prisonnier. Les principales incartades à ce principe d'épargne dialogale sont la mystification de Soradaci²¹ et l'échange final avec Balbi²² : brèves péripéties où la forme interlocutive restaure brièvement l'euphorie inventive du personnage et le régime tonal majoritaire des mémoires.

Les ressources énonciatives du DD s'avèrent à la fois amenuisées, pour peu qu'on les considère à l'échelle de l'*Histoire de ma vie*, et déployées par rapport au dossier génétique que constitue l'*Histoire de ma fuite*. Le renoncement à la narration orale éclaire ces stratégies discursives : le marquage typographique, à travers une signalétique attributive efficace, offre les conditions de mise en œuvre d'une circulation énonciative qui demeurerait périlleuse dans une narration menée de vive voix ; celle-ci, à l'inverse, ménage une gestion centralisée des instances énonciatives afin de préserver une intelligence narrative maximale. Plus encore, le DD intervient comme une compensation expressive à la nécessaire désincarnation d'un récit dont le relief tenait sans doute en bonne part à la verve de son conteur.

20 l, p. 1184-1185 et 1370.

21 l, p. 1264-1265 ; quinze tours de parole.

22 l, p. 1309 ; dix-sept tours de parole.

Gain expressif, le DD constitue également, dans le cadre du pacte autobiographique, un puissant indice de fictionnalité : l'une des lignes de fuite de l'entreprise casanovienne consiste dans la diversité des idiomes employés (sur le plan de l'expérience référentielle), massivement fondus dans un français de convention. Ce procédé de transfert linguistique, de l'italien au français, intervient dès la scène primordiale des mémoires, celle du désenvoûtement ; le « dialogue en langue fourlanc », inintelligible à l'enfant, fait l'objet d'une ressaisie rétrospective par le DN, arasant les disparités idiomatiques : « Les deux femmes tinrent entr'elles un long discours, dont j'ai dû être le sujet. » (I, p. 25.) Cette dynamique de convergence linguistique dans la langue littéraire d'élection, le français, se prolonge jusque dans l'épisode onirique qui conclut cette séquence²³. Dès lors, les rares énoncés en italien acquièrent une valeur expressive singulière :

[...] il me présenta à un homme vêtu en robe de patricien, qui après m'avoir regardé lui dit : *é quello: mettelo in deposito.*

Ce personnage était le secrétaire de messieurs les inquisiteurs, le *circospetto Domenico Cavalli*, qui apparemment eut honte de parler vénitien à ma présence, car il prononça mon arrêt en langue toscane. (I, p. 1179)

Quatre ou cinq secondes après, ce mouvement reparut ; et je n'ai pas pu m'empêcher de prononcer ces mots : *un'altra, un'altra gran Dio, ma più forte.* (I, p. 1197)

Intervenant toujours dans des instants paroxystiques, ces résurgences italiennes fissurent la langue artificielle et homogène qui conduit la démarche autobiographique. Le décrochage énonciatif, linguistique et typographique les signale comme des énoncés pleinement *rapportés* et non *représentés* – inscrivant une trame de véridicité au milieu d'un récit de soi qui compose d'emblée avec l'artifice de la convention linguistique. Casanova n'a d'ailleurs jamais caché l'étrangeté de sa langue littéraire

²³ Voir I, p. 26.

française, singulier idiome qui n'entend nullement se donner pour une sténographie du vécu :

La langue française est la sœur bien-aimée de la mienne ; je l'habille souvent à l'italienne ; je la regarde, elle me semble plus jolie, elle me plaît davantage, et je me trouve content. Sûr en grammaire et certain qu'aucun lecteur ne me trouvera obscur, j'ai défendu à mon éditeur d'adopter des corrections que quelque puriste constipé s'aviserait d'introduire dans mon manuscrit. (I, p. 1330)

132

L'intervalle temporel séparant les événements relatés du temps de leur ressaisie narrative vient jeter un soupçon sur toute séquence interlocutive rapportée au DD : mises au service d'un effet de présence, celles-ci constituent également un indice massif de fictionnalité en ce qu'elles représentent le « paroxysme de l'invérifiable²⁴ ». Suzanne Duval a montré qu'à l'Âge classique, le DD, « souvent considéré comme une figure de *dialogisme* ou *sermocination* », est « répertori[é] parmi les figures de pensée » et présenté « comme une feinte énonciative : l'orateur, à la manière d'un acteur, imite le discours d'un autre que lui comme si ce dernier prenait la parole »²⁵. À la fin du XVIII^e siècle, cet usage discursif s'est largement acclimaté aux pratiques narratives ; mais le postulat de véracité qui fonde l'écriture autobiographique remet en jeu la dimension illusionniste du DD :

Il me répondit que lorsqu'il m'aurait tiré dehors du cachot je serai tout de même en prison qui ne différera de la première que dans la grandeur. Nous nous trouverons, m'écrivait-il, dans les galetas sujets encore à trois portes à clefs. — Je le sais, mon révérend père, lui répondis-je [...]. (I, p. 1246-1247)

24 Jean-Christophe Igalens, *Casanova, l'écrivain en ses fictions*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 384.

25 Suzanne Duval, « Le patron du discours indirect libre dans la prose fictionnelle de la première modernité (XVI^e-XVIII^e siècles) », dans *Actes du Congrès mondial de linguistique française, juillet 2018, 2019*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02022711/document> (consulté le 30 juin 2020), p. 2.

L'emploi d'une typographie proprement dialogale et inadéquate dans le cadre plus espacé d'un échange épistolaire (le tiret, présent dans le manuscrit autographe²⁶) montre bien le décentrement du DD du côté d'une chimère communicative sans référentialité, recrée au seul prisme du souvenir.

Les quelques exemples d'un usage extensif du DD s'interposent comme autant de corps étrangers à la texture majoritaire du récit :

Voici mon discours.

Le chagrin que votre trahison m'a causé m'a fait passer toute la nuit sans dormir, puisque mes lettres que vous avez données au secrétaire, ayant été lues par les inquisiteurs d'état, devaient me faire condamner à passer ici tout le reste de ma vie. [...] un assoupissement à la pointe du jour me procura une véritable vision. J'ai vu cette sainte vierge, dont vous voyez l'image, devenir vivante, se mouvoir, se mettre devant moi, ouvrir la bouche, et me parler en ces termes : *Soradaci est dévot de mon saint Rosaire, je le protège, je veux que tu lui pardonnes; et la malédiction qu'il s'est attirée cessera d'abord d'opérer [...]. En sortant d'ici accompagné de mon ange tu conduiras Soradaci, et tu auras soin de lui sous condition qu'il quittera le métier d'espion. Tu lui diras tout.* Ce discours terminé, la sainte vierge disparut et je me suis trouvé réveillé. (I, p. 1261-1262)

Cet épisode histrionnesque multiplie les effets de décrochage vis-à-vis du récit enchâssant : disposant une signalétique référentielle voyante en autant de cataphores et d'anaphores résomptives (« Voici mon discours. », « me parler en ces termes », « Ce discours terminé. »), adoptant un ton emphatique, une syntaxe protocolaire, il double enfin la facétie qu'il relate d'une fiction énonciative – un invraisemblable DD, dont les italiques trahissent assez la facticité. L'autobiographe, au reste, intègre délibérément cette suspicion à son imaginaire discursif quand, à l'issue d'une tirade de Laurent, étonnant mêlement de DI et de DD, il modalise de lui-même la véracité du DR : « Voilà à peu près la première harangue, dont ce bourreau m'a honoré [...] » (I, p. 1205). Aussi serait-il plus exact de parler, à propos de nombre des DD qui émaillent le texte,

26 BnF, NAF 28604 (3), f. 367 v^o.

de *discours directs stylisés*²⁷, tant l'interventionnisme narratorial s'y trouve exhibé.

134

L'usage des italiques suggère également la fonction expressive attachée au DD, qui concerne l'essentiel des occurrences (outre les cas de variation linguistique). Outil de saillance typographique, les italiques constituaient une forme courante, quoique non spécifique, de marquage du DD au XVIII^e siècle, principalement s'agissant d'énoncés rapportés isolés, non intégrés à un dispositif interlocutif²⁸. Dans une forme non citationnelle de DR, les italiques peuvent signaler un accès intermittent à la textualité du discours : « il poursuivit à me dire que ceux qui étaient comme moi *sous les plombs*, confiés à lui, étaient tous des personnes de la plus haute distinction [...] » (I, p. 1204) ; elles indiquent parfois une modalisation autonymique (désormais MA²⁹) : « – *Entrez illustrissime seigneur*, dit-il, au malheureux qui le suivait. Ce butor ne prend pas garde à ma nudité, et voilà l'*illustrissime* qui entre en m'esquivant [...]. » (I, p. 1225.)

Plus fréquemment, les italiques démarquent l'ensemble d'un énoncé au DD³⁰ ; mais l'absence de systématisme de leur emploi les rend candidates à certaines subtilités énonciatives – ainsi d'un DR intégré au récit enchâssé de Fenarolo, où le marquage concerne un propos rapporté prospectivement : « Madame Ruzzini, qui vit qu'on parlait d'elle, me demanda ce que le comte avait dit, et je lui ai rendu tout mot pour mot :

27 Anne-Marie Paillet appelle ainsi une forme atypique de DD, dans les cas où celui-ci « est représenté sous un aspect itératif » : « il ne s'agit plus de la reproduction mimétique d'un discours ponctuel, mais d'une stylisation, présentant une forme-type de discours possible. » (« Le bavardage au filtre des discours rapportés : de la substance au bruit », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2020/2, p. 283-284.)

Nous proposons d'étendre cette étiquette à tout DD dont des indices cotextuels mettent explicitement en doute l'exactitude, procédant donc à une stylisation discursive avouée.

28 Voir Roger Laufer, « Du ponctuel au scriptural (signes d'énoncé et marques d'énonciation) », *Langue française*, 45, 1980, p. 83.

29 Sur cette notion, voir Jacqueline Authier-Revuz, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information grammaticale*, 55, 1992, p. 41.

30 Voir, par exemple, I, p. 1227, 1231, 1269, 1285, 1292, 1294, 1295, 1312 ; l'incise de discours, lorsqu'elle est en position intercalaire et non initiale, demeure toujours en romain.

répondez-lui, me dit-elle, que *j'accepte la déclaration de guerre, et que nous verrons qui de nous saura la faire mieux.* » (I, p. 1227.) Au reste, Casanova use des italiques moins comme d'un marqueur d'altération énonciative que de saillance expressive :

Nous serons à Mestre, me dit-il, dans trois quarts d'heure, car *nous allons à seconde d'eau et de vent.* (I, p. 1293)

— C'est très intéressant ; mais c'est long, et *les ermites pourraient en attendant tout manger.* (I, p. 1302)

Indice d'accentuation intonative, soulignement de noyaux informationnels, voire de discrets italianismes (*andare a seconda*), le recours à l'italique opère fréquemment une prise sélective dans un énoncé ; il peut même concerner un type non citationnel de DR, signalant le passage graduel d'une forme résomptive (le DN) à un DI donnant accès à la textualité du discours :

J'ai vu le geôlier devant ma grille qui me demanda si *j'avais eu le temps de penser à ce que je voulais manger.* (I, p. 1184)

Il termina sa narration en me disant fort noblement qu'il ne m'attendait pas, car il ne supposait pas *que je lui eusse promis avec intention de lui tenir parole.* (I, p. 1304)³¹

Les italiques fonctionnent comme des instruments de vraisemblance énonciative ; en démarquant typographiquement de brèves séquences, elles tendent à atténuer leur dépendance vis-à-vis de l'instance narrative, toujours suspecte de travailler à une reconfiguration événementielle.

Le DD s'avère un instrument discursif ambigu, tout à la fois opérateur de vraisemblance et indice de fictionnalité : car s'il mime un prélèvement sélectif parmi la trame des discours, il dévoile également l'artifice

31 Le traitement de l'outil démarqueur, tantôt apparenté au discours citant, tantôt intégré au DI, est un indice éloquent du caractère peu systématique de l'écriture casanovienne, tout entière tournée vers l'effet stylistique.

énonciatif mis en œuvre s'agissant d'énoncés dont rien ne vient garantir la fiabilité documentaire.

INSTRUMENTS D'ORALITÉ (DI, DN, DIL)

136

Si le DD assume bien une fonction stratégique, il est loin de constituer le type discursif le plus exploité dans l'épisode des Plombs : en regard du reste de l'*Histoire de ma vie*, celui-ci se distingue par une diversification remarquable des ressources mises en œuvre. Celles-ci vont dans le sens d'une convergence énonciative accrue, Casanova privilégiant les formes de DR qui opèrent une cohésion maximale des instances en présence. L'indexation des marqueurs personnels et temporels du discours cité sur le discours citant se double d'une dépendance syntaxique plus ou moins poussée : la subordination, dans le cas du DI, dissocie encore les espaces énonciatifs de part et d'autre de l'outil joncteur, là où le DIL se caractérise par sa « bivocalité structurelle³² », et où le DN procède à « l'ingestion, la digestion³³ » du discours cité.

Des quatre chapitres qui retracent l'évasion, seul le premier figure le narrateur-personnage sous le coup d'une atrophie discursive ; bien vite, à quelque restriction sociale que l'incarcération le soumette, l'effervescence communicative regagne peu à peu Casanova. Le DN est régulièrement mobilisé à des fins d'efficace narrative, coupant court à toute redondance diégétique :

[...] je cours à l'auberge, je lui narre le fait [...] (I, p. 1306)

À cette nouvelle que les domestiques de Silvia publièrent d'abord, tous les voisins vinrent pour m'entendre, et ce fut à moi que le quartier eut l'obligation d'avoir bien dormi ce soir-là. (I, p. 1313)

32 Jacqueline Authier-Revuz, *La Représentation du Discours Autre : principes pour une description*, Berlin, De Gruyter, 2020, p. 139. On entend par là que le DIL combine les « voix » des instances citante et citée, ancrage référentiel et ancrage modal, sous un régime généralisé de l'ambiguïté.

33 Laurence Rosier, *Le Discours rapporté : histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, Duculot, 1999, p. 9.

Le DN se substitue aisément à une itération discursive, englobant une série d'actes énonciatifs :

J'ai passé la journée en lui faisant des discours sublimes qui inspiraient le fanatisme [...] (I, p. 1266)

J'ai fait alors des plaintes qui le désolèrent, et je l'ai laissé passer dans l'affliction toute la journée. (I, p. 1266)

Les opérateurs nominaux de DN (« des discours », « des plaintes »), affectés d'une flexion en nombre, ainsi que l'aspect global du passé composé synthétisent expressivement une récurrence discursive. Le DN est toujours mis au service de la dynamique textuelle, soumettant le discours à un prélèvement sélectif, le réduisant à ses traits saillants : « Il m'appela fou, désespéré, menteur, et que sais-je. » (I, p. 1290.)

Mais le plus souvent, l'homogénéité constitue l'exception en matière de DR ; l'immense majorité des énoncés au DD sont intégrés à une trame discursive évolutive :

Il me demanda d'abord quel était mon projet en me disant qu'il croyait que j'avais fait des pas trop légèrement [DI]. Je ne demande, lui répondis-je, que de faire des pas en avant jusqu'à ce que je trouve la liberté ou la mort [DD]. Il me dit en me serrant la main que si je pensais de percer le toit, et d'aller chercher en marchant sur les plombs un chemin pour descendre, il ne le voyait pas, à moins que je n'eusse des ailes [DI]. Je n'ai pas, m'ajouta-t-il, le courage de vous accompagner : je resterai ici prier Dieu pour vous [DD]. (I, p. 1269)

Casanova semble partisan des séquences mixtes, des actualisations discursives intermittentes ; le principe de variété gouverne la gestion des DR, déplaçant à plaisir la focale qui porte les discours à la surface narrative :

Ce moine s'est amusé à m'écrire toute l'histoire de son infortune [...]. Sa défense occupait la moitié de sa lettre, où il disait cent pauvretés [DN]. Son Supérieur, me disait-il, également que le Tribunal, n'étaient que des vrais tyrans, car ils n'avaient aucun droit sur sa conscience [DIL

avec incise]. Il me disait qu'étant sûr que ses bâtards lui appartenaient, il ne pouvait les frustrer des avantages qu'ils voulaient retirer de son nom ; et que leurs mères étaient respectables quoique pauvres, car elles n'avaient connu, avant lui, aucun homme. Il concluait que sa conscience l'obligeait à reconnaître publiquement pour siens les enfants que ces honnêtes filles lui avaient donnés pour empêcher la calomnie de les attribuer à d'autres [DI], d'ailleurs il ne pouvait pas démentir la nature, et les entrailles de père qu'il se sentait en faveur de ces pauvres innocents [DIL]. Il n'y a pas de risque, me disait-il, que mon supérieur devienne coupable de ma même faute, puisque sa tendresse pieuse ne se déclare que vis-à-vis de ses écoliers [DD]. (I, p. 1242-1243)

Ce faisant, la gestion des DR indexe l'écriture sur un modèle pseudo-oral. L'une des combinaisons les plus récurrentes consiste à amorcer une interlocution rapportée au DD par un DI (ou, plus rarement, un DN), le plus souvent limité au premier tour de parole :

[...] il allonge la main, il me touche, et il me demande pardon ; je lui dis de s'asseoir ; et voilà notre connaissance faite. Qui êtes-vous, lui dis-je ?
— Je suis de Vicence, je m'appelle Maggiorin [...]. (I, p. 1200)

Il me demanda quel besoin je pouvais avoir de livres tandis que j'en avais beaucoup.
— J'ai tout lu, il me faut du nouveau. (I, p. 1240)

Cette fonction liminaire du DI, employé comme opérateur de DD, est caractéristique des pratiques narratives d'Ancien Régime³⁴ ; elle permet un embrayage insensible du discours à partir du récit – encore atténué par le fait que Casanova assume très majoritairement le premier DD, bénéficiant ainsi d'un alignement de son système référentiel (en tant que locuteur) avec celui du DI antécédent (en tant que narrateur).

34 Et de fait, elle est à peu près systématique ; voir, toutefois, I, p. 1225, 1237, 1252, 1302, 1313. Mais dans tous ces cas, le DD est précédé d'un geste ou d'un signal paraverbal qui orientent d'entrée de jeu l'intention communicationnelle et atténuent donc l'embrayage discursif.

Le modèle majoritaire – consécution d'un DI bref et d'un DD plus développé –, peut intervenir sous une forme condensée, au sein même de l'unité phrastique, une simple coordination faisant office de démarcatif :

[...] je me suis d'abord débarrassé en lui disant qu'il ne travaillait pas en qualité d'ange mais en qualité d'homme, et au surplus je lui ai dit que sa pensée malicieuse avait dans l'instant offensé la sainte vierge, et vous verrez, lui dis-je, qu'à cause de ce péché l'ange ne viendra pas aujourd'hui. (I, p. 1266)

L'actualisation du discours vient ici bouleverser l'ordonnement syntaxique, en faisant régir au verbe *dire* deux constructions divergentes (complétive et incise) ; de tels effets d'embranchement précipité miment les bifurcations imprévisibles de la phrase orale :

[...] un prêtre me dit qu'il était allé pour vérifier un miracle, dont tout Munich parlait. L'impératrice, me dit-il, [...] a les pieds chauds toute morte qu'elle est ; il me dit que je pouvais aller voir ce prodige moi-même. (I, p. 1306)

Casanova envisage volontiers son écriture au prisme stylistique de l'oralité : Crébillon père ne lui confiait-il pas que « tout comme il écrivait comme il pensait, il ne pouvait pas s'empêcher d'écrire comme il parlait. » (I, p. 737) ? À l'inverse, dans l'avant-propos de l'*Histoire de ma fuite*, l'écriture rousseauiste est figurée en contre-modèle au motif que le Genevois « n'écrivait pas comme on parle » (I, p. 1353). Mais s'il y a lieu de caractériser le style casanovien d'*oral*, il faut y voir l'effet des formes non citationnelles de DR plutôt que du seul DD – voyante fiction d'oralité qui repose, en définitive, sur des procédés d'illusion énonciative.

À bien y regarder, le DI constitue un trait d'oralité inattendu et distinctif de l'écriture casanovienne : renonçant aux chimères ventriloques du DD, Casanova leur préfère souvent une ostension délibérée de la régie narratoriale des voix, au risque d'une saturation syntaxique :

Je lui dis que le pape m'a donné la permission de manger gras ; il me dit de la lui montrer ; je lui réponds qu'il me l'a donnée de bouche, il ne

veut pas me croire [...]. Je jure, je peste; et voilà un grave personnage qui sort d'une chambre me disant que *j'avais tort* de vouloir manger gras, tandis que dans Ancône le maigre était meilleur: que *j'avais tort* de vouloir obliger l'hôte à croire sur ma parole que j'en avais la permission: que *j'avais tort*, si je l'avais, de l'avoir demandée à mon âge: que *j'avais tort* de ne l'avoir pas prise par écrit: que *j'avais tort* d'avoir donné à l'hôte le surnom de sot [...]; et qu'enfin *j'avais tort* de faire tant de bruit. (I, p. 298)

140

Un tel parti pris stylistique est perçu comme archaïsant par le lecteur du second XVIII^e siècle, accoutumé à une gestion discursive allégée, évitant la mise en série des structures de subordination³⁵; la succession des complétives, séparées par une ponctuation semi-forte, s'accuse d'un effet d'insistance emphatique: la récurrence d'îlots de DD, que les italiques dégagent à la fois au plan énonciatif et idéologique, à travers un martèlement non dénué d'ironie. Ilona Kovács a bien montré l'embarras suscité par de telles séquences, massivement transposées au DD par Jean Laforgue qui oblitère ainsi la visée propre de Casanova: « la reconstruction savante de certaines négligences du parler³⁶ ». Dans l'épisode des Plombs, la restriction discursive, à la fois conditionnée par l'incarcération et par la vitesse narrative de l'autobiographe, en raréfie l'usage; et cette logique sérielle, stylistiquement coûteuse, mais éloquente image de véhémence rhétorique, est tôt suspendue par un DN:

Ce pauvre vieillard commença par me dire avec douceur que pour m'enfuir je n'avais pas besoin d'argent, qu'il n'en avait pas, qu'il avait une nombreuse famille, que si je périssais l'argent qu'il me donnerait

35 Ce type de DR, relativement courant au XVIII^e siècle, est encore remarquablement représenté dans *Les Illustres Françaises*, sur de très longues séquences: s'il constitue un indice de discrédit discursif, on peut aussi y voir la marque d'une langue littéraire encore trop mal familiarisée avec le DIL pour le mettre en œuvre de manière suivie, *a fortiori* dans le cadre de la narration en P1 qui constitue la texture énonciative du roman (Robert Challe, *Les Illustres Françaises*, éd. Jacques Cormier et Frédéric Deloffre, Paris, LGF, coll. « Bibliothèque classique », 1996, p. 84-87, 463-464, 632-633).

36 I. Kovács, « Les modulations de la voix de Casanova à travers les manuscrits de l'*Histoire de ma vie* », art. cit., p. 45.

serait perdu, et beaucoup d'autres raisons toutes faites pour masquer l'avarice. (I, p. 1271)

Casanova recourt aussi volontiers au DI pour embrasser une interlocution suivie, l'aérant parfois par d'autres formes qui rompent la systématisme des complétives :

D'abord que nous restâmes seuls je lui ai dit que lorsque son lit arriverait, je lui offrirais l'alcôve, mais qu'il me ferait le plaisir de la refuser, et qu'il ne demanderait pas qu'on balayât le cachot [...]. Je lui ai dit la raison de la puanteur d'huile, et après m'avoir assuré du secret sur tout [DM], il s'appela heureux d'avoir été mis avec moi [MA]. Il me dit que tout le monde ignorait mon crime, et que par conséquent tout le monde voulait le deviner. On disait que j'étais chef d'une nouvelle religion : d'autres disaient que Madame Memmo avait convaincu le Tribunal que j'enseignais l'athéisme à ses fils. On disait que M. Antonio Condulmer inquisiteur d'état m'avait fait enfermer en qualité de perturbateur du repos public [...]; et que je voulais aller à Padoue exprès pour le tuer. (I, p. 1226)

Cet usage suivi du DI conflue souvent vers un allègement syntaxique, basculant alors insensiblement dans un DIL :

Il me dit qu'après un long interrogatoire on l'avait mis tout seul dans une très petite prison où on l'avait laissé sept heures, et qu'après on l'avait garrotté pour une seconde fois, et on l'avait ainsi reconduit devant le secrétaire, qui voulait qu'il confessât d'avoir dit à quelqu'un à *Isola* que le prêtre ne retournerait plus là; ce qu'il n'avait pu confesser, car il n'avait dit cela à personne. Le secrétaire enfin avait sonné, et on l'avait reconduit chez moi. (I, p. 1257)

La stabilité énonciative du récit autobiographique incorpore aisément le DIL à une gestion discursive sans artifice, là où la prose moderne s'en saisira comme d'un incomparable instrument d'ambiguïté :

Ce monstre alors [...] me jura qu'à sa seconde apparition devant le redoutable secrétaire, il lui prit un grand tremblement, et une pesanteur

au dos insoutenable dans l'endroit même où les lettres étaient, et que le secrétaire lui ayant demandé ce que c'était, il n'avait pu s'empêcher de lui déclarer la vérité. Il avait alors sonné, et Laurent l'ayant dégarrotté, et ôté sa veste, il avait décousu les lettres, que le secrétaire avait mises dans un tiroir après les avoir lues. (I, p. 1258)

Et de fait, de quelque diversité discursive que Casanova s'empare, celle-ci ne participe jamais d'une reconfiguration des hiérarchies énonciatives, tant les autres instances apparaissent inféodées au discours narratorial :

142

Son Supérieur, me disait-il, également que le Tribunal, n'étaient que des vrais tyrans, car ils n'avaient aucun droit sur sa conscience. (I, p. 1242)

Le père Balbi finissait sa lettre par me dire de lui envoyer quelques sequins pour ses menus plaisirs, car il était trop noble, me disait-il, pour demander de l'argent au doyen, qui ne l'était pas assez pour lui en offrir. (I, p. 1307)

Si ces séquences s'apparentent formellement au DIL, les incises de discours désamorcent toute équivoque attributive et raccordent le récit à une convergence énonciative souveraine.

La gestion des DR indexe donc la circulation énonciative qui traverse le récit, malgré la claustration du personnage, à un paradigme pseudo-oral ; celui-ci constitue à la fois un mode d'élaboration narrative attesté biographiquement et un imaginaire stylistique agissant. Le recours à l'imprimé, dès 1788, vient donner naissance à une forme compensatoire de la performance orale devenue inexécutable, l'âge venu ; aussi le dernier mouvement du volume se donne-t-il avant tout moins comme un « livre » que comme une « production de l'urbanité » (I, p. 1501), composée suivant un modèle adressé qui, pour être largement fantasmatique, n'en innerve pas moins l'écriture casanovienne. Si le passage à l'imprimé est porteur de ressources énonciatives inédites (le modèle dialogal notamment), le sillage d'une oralité longtemps pratiquée comme forme narrative exclusive demeure sensible dans la trame des discours.

En définitive, cette valorisation des effets d'oralité décèle un trait fondamental de la poétique casanovienne, qui donne la faveur à la vraisemblance sur la véridicité :

Personne au monde n'est en état de décider si cet ouvrage est une histoire, ou un roman, pas même celui qui l'auroit inventé, car il n'est pas impossible, qu'une plume judicieuse écrive un fait vrai dans le même temps qu'elle croit l'inventer, tout comme elle peut en écrire un faux tout en étant persuadée de ne dire que la vérité [...]. L'homme qui lit doit se mettre à son aise et croire vrai tout ce qu'il trouve vraisemblable, et faux tout ce qui choque sa raison³⁷.

Qu'ils tiennent à un usage parcimonieux du DD ou à une diversification agile des types de DR, les effets de connivence discursive qui jalonnent l'*Histoire de ma vie* sont aiguillés par un même souci : faire poser au lecteur un acte de foi narrative.

37 Giacomo Casanova, *Icosaméron*, Plan-de-la-Tour, Éditions d'Aujourd'hui, coll. « Les introuvables », 1987, t. I, p. IX.

BIBLIOGRAPHIE

FRANÇOIS VILLON

Édition de référence

Lais, Testament, poésies diverses, éd. et trad. Jean-Claude Mühlethaler, avec *Ballades en jargon*, éd. et trad. Éric Hicks, Paris, Champion, coll. « Champion classiques, Moyen Âge », 2004.

Autre édition du *Testament* citée

Poésies complètes, éd. Claude Thiry, Paris, LGF, coll. « Lettres gothiques », 1991.

Autres textes cités

DESCHAUX, Robert, *Michault Taillevent : un poète bourguignon du XV^e siècle, édition et étude*, Genève, Droz, 1975.

Dit de la Queue de Renart, dans *Le Roman de Renart*, éd. dirigée par Armand Strubel, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 905-911.

EUSTACHE DESCHAMPS, *Œuvres complètes*, t. VIII, *Lettres*, éd. par le marquis de Queux de Saint-Hilaire et Gaston Raynaud, Paris, Firmin Didot et Cie, coll. « Société des anciens textes français », 1893.

GERSON, Jean, *Œuvres complètes*, t. VII, *L'Œuvre française*, éd. Palémon Glorieux, Paris, Desclée & Cie, 1966.

—, *Gerson bilingue. Les deux rédactions, latine et française, de quelques œuvres du chancelier parisien*, éd. Gilbert Ouy, Paris, Champion, 1988.

GUILLEMMAIN, Alice (éd.), « Le Testament de Philippe de Mézières (1392) », dans *Mélanges de littérature du Moyen Âge au XX^e siècle, offerts à Mademoiselle Jeanne Lods*, Paris, École normale supérieure de jeunes filles, 1978, p. 297-322.

- Lamentations de Matheolus de Jehan Le Fèvre*, éd. Anton Gerard Van Hamel, Paris, E. Bouillon, 1892.
- La « Nativité » et le « Jeu des Trois Roys »: Two Plays from Manuscript 1131 of the Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris*, éd. Ruth Whittredge, Bryn Mawr (Pa.), [Faculty of Bryn Mawr College], 1944.
- Proverbes français antérieurs au XV^e siècle*, éd. Joseph Morawski, Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 1925.
- Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles: morales, facétieuses, historiques*, éd. Anatole de Montaiglon et James de Rothschild, Paris, Daffis, 1855-1878, 13 vol.
- Recueil général des Isopets*, éd. Julia Bastin, Paris, Champion, 1929-1982, 3 vol.
- Le Roman du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel*, éd. Catherine Gaullier-Bougassas, Paris, Champion, coll. « Champion classiques. Moyen Âge », 2009.
- RUTEBEUF, *Œuvres complètes*, éd. et trad. Michel Zink, Paris, LGF, coll. « Lettres gothiques », 2001.
- “*Le Testament maistre Jehan de Meun*”: *un caso letterario*, éd. Silvia Buzzetti Gallarati, Alessandria, Edizioni dell’orso, 1989.

Études critiques

- ALEXANDRE-BIDON, Danièle et Cécile Treffort (dir.), *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l’Occident médiéval*, Lyon, PUL, 1993.
- BAYARD, Florence, *L’Art du bien mourir au XV^e siècle*, Paris, PUPS, 1999.
- BRUNELLI, Giuseppe Antonio, « “Tant grate chevre que mal gist...” La ballade de Villon dite des proverbes (sagesse populaire et autobiographie) », *L’Analisi linguistica e letteraria*, 1/2, 2000, p. 257-267.
- BURGER, André, *Lexique complet de la langue de Villon*, Genève, Droz, 1974.
- BURIDANT, Claude, et François Suard (dir.), *Richesse du proverbe*, t. I, *Le Proverbe au Moyen Âge*, Lille, Université de Lille, 1984.
- DELARUE, François, « La “sententia” chez Quintilien », *La Licorne*, 3, « Formes brèves », 1979, p. 97-124.
- DEMAROLLE, Pierre, « Autour de la *Ballade des proverbes*. Aspects logiques de la poésie de François Villon », dans Claude Buridant et François Suard (dir.), *Richesse du proverbe*, t. I, *Le Proverbe au Moyen Âge*, Lille, Université de Lille, 1984, p. 75-85.

- DUFOURNET, Jean, « Sur le prologue et l'épilogue du *Testament* de Villon », dans *Dernières recherches sur Villon* [1980], Paris, Champion, 2020, p. 93-104.
- FAURE, Marcel, « Promenade dans l'entre-deux de François Villon », dans Jean Dufournet et Marcel Faure (dir.), *Villon entre mythe et poésie*, Paris, Champion, 2014, p. 181-185.
- FOX, John, *The Poetry of Villon*, London, Thomas Nelson, 1962.
- GREIMAS, Algirdas Julien, « Idiotismes, proverbes, dictons », *Cahiers de lexicologie*, 2, 1960, p. 41-61.
- GROS, Gérard, « De la *Ballade des pendus* à la *Complainte des trepassés* de Jean Molinet : permanence d'un thème », *Senefiance*, 10, « La prière au Moyen Âge », 1981, p. 315-335.
- , *Le Poète, la Vierge et le prince du Puy : étude sur les puyx marials de la France du Nord du XIV^e siècle à la Renaissance*, Paris, Klincksieck, 1992.
- , « *De biau chanter et de biau lire*. Étude sur la représentation poétique de la Vierge au Moyen Âge », dans Christian Mouchel (dir.), *Imagines Mariae. Représentations du personnage de la Vierge dans la poésie, le théâtre et l'éloquence entre XII^e et XVI^e siècles*, Lyon, PUL, 1999, p. 13-33.
- HASENOHR, Geneviève, « La littérature religieuse », dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, Heidelberg, t. VIII/1, 1988, p. 266-305, repris dans *Textes de dévotion et lectures spirituelles en langue romane (France, XII^e-XVI^e siècle)*, assemblés et revus avec la collaboration de Marie-Clotilde Hubert, Sylvie Lefèvre, Anne-Françoise Leurquin, Christine Ruby et Marie-Laure Savoye, Turnhout, Brepols, 2015, p. 27-78.
- , « La société ecclésiastique selon le chancelier Gerson : typologies et vocabulaire », dans *Textes de dévotion et lectures spirituelles en langue romane (France, XII^e-XVI^e siècle)*, assemblés et revus avec la collaboration de Marie-Clotilde Hubert, Sylvie Lefèvre, Anne-Françoise Leurquin, Christine Ruby et Marie-Laure Savoye, Turnhout, Brepols, 2015, p. 747-769.
- HÜE, Denis, *La Poésie palinodique à Rouen (1486-1550)*, Paris, Champion, 2002.
- HUNT, Tony, *Villon's Last Will: Language and Authority in the "Testament"*, Oxford/New York, Clarendon/Oxford UP, 1996.
- JEAY, Madeleine, *Le Commerce des mots. L'usage des listes dans la littérature (XII^e-XV^e siècles)*, Genève, Droz, 2006.
- LEMAIRE, Jean-Pierre, « La voix et l'épithète », dans Jean Dufournet et Marcel Faure (dir.), *Villon entre mythe et poésie*, Paris, Champion, 2014, p. 189-197.

LORCIN, Marie-Thérèse, *Les Recueils de proverbes français (1160-1490). Sagesse des nations et langue de bois*, Paris, Champion, 2011.

MÉNARD, Philippe, « Réflexions sur la *Ballade des dames du temps jadis* », dans Jean Dufournet et Marcel Faure (dir.), *Villon entre mythe et poésie*, Paris, Champion, 2014, p. 107-129.

MESCHONNIC, Henri, « Les proverbes, actes de discours », *Revue des sciences humaines*, 163, « Rhétorique du proverbe », juillet-septembre 1976, p. 419-430.

RASSART-EECKHOUT, Emmanuelle, « La mécanique proverbiale : l'épiphonème dans *Le Passe temps* de Michault Taillevent », *Les Lettres romanes*, 51, « "A l'heure encore de mon escrire". Aspects de la littérature de Bourgogne sous Philippe le Bon et Charles le Téméraire », 1997, p. 147-162.

210

RYCHNER, Jean, et Albert Henry, *Le Testament Villon. Commentaire*, Genève, Droz, 1974.

SCHULZE-BUSACKER, Élisabeth, *Proverbes et expressions proverbiales dans la littérature narrative du Moyen Âge français : recueil et analyse*, Genève/Paris, Slatkine/Champion, 1985.

—, « La constitution des recueils de proverbes et de sentences dans l'Antiquité tardive et le Moyen Âge », dans Pierre Nobel (dir.), *La Transmission des savoirs au Moyen Âge et à la Renaissance*, t. I, *Du XI^e au XV^e siècle*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2005, p. 259-287.

—, *La Didactique profane au Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, 2012.

SINGER, Samuel (dir.), *Thesaurus proverborum Medii Aevi. Lexikon der Sprichwörter des romanisch-germanischen Mittelalters*, Berlin/New York, De Gruyter, 1995-2002, 13 vol.

TAYLOR, Archer, *The Proverb*, Cambridge (Mass.), Harvard UP, 1931.

THIRY, Claude, « François Villon, poète du visuel », dans Michel Zink et Danielle Bohler (dir.), *L'Hostellerie de pensée. Étude sur l'art littéraire au Moyen Âge offertes à Daniel Poirion par ses anciens élèves*, Paris, PUPS, 1995, p. 439-457.

THOMAS, Jacques T. E., *Lecture du « Testament » Villon : huitains I à XLV et LXXVIII à LXXXIV*, Genève, Droz, 1992.

VEYSSEYRE, Géraldine, « How to expand and polarize Mt II-1-21: the use of proverbs in the *Geu des Trois Roys* (15th c., MS Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 1131) », dans Lucie Doležalova et ead. (dir.), *Vulgarizing the Bible*, Turnhout, Brepols, à paraître en 2021.

ZINK, Michel, *La Littérature française du Moyen Âge*, Paris, PUF, coll. « Premier cycle », 1992.

—, *L'Humiliation, le Moyen Âge et nous*, Paris, Albin Michel, 2017.

ZUMTHOR, Paul, « L'épiphonème proverbial », *Revue des sciences humaines*, 163, « Rhétorique du proverbe », juillet-septembre 1976, p. 313-328.

MARGUERITE DE NAVARRE

Édition de référence

L'Heptaméron, éd. Nicole Cazauban, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », éd. revue 2020 [fondée sur l'édition Gruget, 1559].

Autre édition de *L'Heptaméron* citée

L'Heptaméron, éd. Michel François, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1994 [fondée sur les manuscrits BnF].

Autres œuvres citées

BOCCACE, *Le Décaméron*, éd. et trad. Jean Bourciez, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1988.

ESTIENNE, Robert, *Dictionnaire français-latin*, Paris, Robert Estienne, 1549.

Études critiques

BENVENISTE, Émile, « Les relations de temps dans le verbe français », dans *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », t. I, 1976, p. 237-250.

CAZAUBAN, Nicole, « Sur l'élaboration de *L'Heptaméron* », dans Marcel Tetel (dir.), *Les Visages et les Voix de Marguerite de Navarre*, Paris, Klincksieck, 1995, p. 23.

—, « Les devisants de *L'Heptaméron* et leurs “nouvelles” », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1996/5, p. 879-893.

DÉTRIE, Catherine, « Apostrophe / Forme d'adresse », dans Catherine Détrie, Paul Siblot, Bertrand Vérine, Agnès Steuckardt (dir.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris, Champion, 2017, p. 37-39.

FOURNIER, Nathalie, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, 2002.

GUILLOT, Céline, « Démonstratif et déixis discursive : analyse comparée d'un corpus écrit en français médiéval et d'un corpus oral de français contemporain », *Langue française*, 152, 2006, p. 56-69.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, « Les formes nominales d'adresse dans les conversations familières », dans Catherine Kerbrat-Orecchioni (dir.), *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*, Chambéry, Publications de l'Université de Savoie, 2010.

KLEIBER, Georges, « Marqueurs inférentiels et processus interprétatifs : pour une approche "plus sémantique" », *Cahiers de linguistique française*, 11, 1990, p. 241-258.

MATHIEU-CASTELLANI, Gisèle, *La Conversation conteuse. Les nouvelles de Marguerite de Navarre*, Paris, PUF, 1992.

SPITZER, Leo, « L'art de la transition chez La Fontaine », dans *Études de style*, Paris, Gallimard, 1970, coll. « Tel », p. 166-207.

NICOLAS BOILEAU

Édition de référence

Satires, Épîtres, Art poétique, éd. Jean-Pierre Collinet, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1985.

Autre édition des œuvres de Boileau citée

Œuvres complètes, éd. Françoise Escal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1966.

Autres textes cités

DAIRE, Louis-François, *Les Épithètes françoises, rangées sous leurs substantifs*, Lyon, Pierre Bruyset Ponthus, 1759.

DU MARSAIS, *Des tropes ou des Différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue* [1730], éd. Gérard Dessons, Paris, Manucius, 2011.

LAMARTINE, Alphonse de, *Méditations poétiques* [1820], suivies de *Nouvelles Méditations poétiques* [1823], éd. Aurélie Loiseleur, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche classique », 2006.

LAMY, Bernard, *La Rhétorique ou l'Art de parler*, 3^e éd., Paris, André Pralard, 1688.

- LA NOUE, Odet de, *Le Dictionnaire des rimes françaises, selon l'ordre des lettres de l'alphabet. Auquel deux traitez sont adjoustez. L'un, des conjugaisons françaises l'autre, de l'orthographe française. Plus un Amas d'epithetes recueilli des oeuvres de Guillaume de Salluste seigneur Du Bartas*, Genève, Eustache Vignon, 1596.
- LA PORTE, Maurice de, *Les Epithetes* [1571], éd. François Rouget, Paris, Champion, 2009.
- LA ROCHEFOUCAULD, François de, *Maximes*, éd. Jean Rohou, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche classique », 1991.
- LONGIN, *Traité du sublime*, trad. Nicolas Boileau, éd. Francis Goyet, Paris, LGF, coll. « Bibliothèque classique », 1995.
- MARMONTEL, Jean-François, *Éléments de littérature* [1787], éd. Sophie Le Ménahèze, Paris, Desjonquères, 2005.
- MONTMERAN, Antoine de, *Synonimes et epithetes françaises, recueillies & disposées selon l'ordre de l'Alphabet*, Paris, Jean Le Bouc, 1645.
- MORVAN DE BELLEGARDE, Jean-Baptiste, *Reflexions sur l'Elegance et la politesse du stile* [1695], Paris, André Pralard, 1705.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *La Nouvelle Héloïse* [1761], éd. Jean M. Goulemot, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche classique », 2002.
- Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. Francis Goyet, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche », 1990.

Études critiques

- BARBAFIERI, Carine, « Du mauvais goût, en gastronomie et en littérature, selon Boileau », *Les Lettres romanes*, 62/1-2, 2008, p. 37-53.
- BERLAN, Françoise, « Lexique et genre : Boileau ou la candeur du satiriste », *Littératures classiques*, 28, 1996, p. 23-41.
- BERNÈS, Henri, « Une nouvelle édition de Boileau », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 47, 1935, p. 39-46.
- BEUGNOT, Bernard, « Boileau et la distance critique », *Études françaises*, 5/2, mai 1969, p. 194-206.
- CELEYRETTE-PIETRI, Nicole, *Les Dictionnaires des poètes : de rimes et d'analogies*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1985.
- DEBAILLY, Pascal, « L'éthos du poète satirique », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la Réforme et la Renaissance*, 57, 2003, p. 71-91.

- DEMŠAR, Janez, et Blaž Zupan, *Orange: From Experimental Machine Learning to Interactive Data Mining, White Paper*, Faculty of Computer and Information Science, University of Ljubljana, 2004.
- FONTANIER, Pierre, *Les Figures du discours* [1821-1830], éd. Gérard Genette, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1977.
- GROS, Karine, « “Asseyez-vous sur ce langage, il a des ressorts excellents” : une étude de *Finissez vos phrases! ou une Heureuse rencontre* de Jean Tardieu », *Recherches pédagogiques*, 11, 2005, p. 69-85.
- GUERRIER, Olivier, « Retour sur la question du binôme synonymique », dans Françoise Frazier et Olivier Guerrier, *La Langue de Jacques Amyot*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 111-127.
- LANSON, Gustave, *Boileau* [1892], Paris, Hachette, 5^e éd., 1919.
- LARTHOMAS, Pierre, *Le Langage dramatique : sa nature, ses procédés* [1972], Paris, PUF, 6^e éd., 1997.
- LE BOZEC, Yves, « Trois points de suspension... », *L'Information grammaticale*, 103, 2004, p. 3-6.
- LE GUERN, Michel, « Sur le silence », *Littérature*, 149, 2008, p. 38-44.
- MOLINIÉ, Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, LGF, coll. « Les usuels de poche », 1992.
- PHILIPPE, Gilles, *Sujet, verbe, complément. Le moment grammatical de la littérature française. 1890-1940*, Paris, Gallimard, 2002
- , « Les deux corps du style », *Les Temps modernes*, novembre-décembre 2013, p. 144-154.
- PINEAU, Joseph, *L'Univers satirique de Boileau. L'ardeur, la grâce et la loi*, Genève, Droz, 1990.
- POUEY-MOUNOU, Anne-Pascale, « Dictionnaires d'épithètes et de synonymes aux XVI^e et XVII^e siècles : du lexique au manuel », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 75, 2013, p. 47-65.
- , « L'épithète est-elle un vilain défaut? Les superfluités du style dans quelques caricatures de la poésie du XVI^e siècle », dans Carine Barbaferri et Jean-Yves Vialleton (dir.), *Vices de style et défauts esthétiques (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 147-179.
- , « Les démêlés de l'épithète et de la rime dans les arts poétiques des XVI^e et XVII^e siècles », dans Nadia Cernogora, Emmanuelle Mortgat-Longuet et Guillaume Peureux (dir.), *Arts de poésie et traités du vers français*

- (fin XVI^e-XVII^e siècles). *Langue, poème, société*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 171-190.
- REGUIG, Delphine, « Froideur et saveur de la rime chez Boileau », dans Sophie Hache et Anne-Pascale Pouey-Mounou (dir.), *L'Épithète, la rime et la raison. La lexicographie poétique en Europe, XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 367-382.
- , *Boileau poète. « De la voix et des yeux... »*, Paris, Classiques Garnier, 2016.
- SCHRÖDER, Volker, « D'Ariste à Z... : Sur quelques clés de Boileau », *Littératures classiques*, 54, 2005, p. 153-167.
- SIOUFFI, Gilles, « Le problème du "froid" au XVII^e siècle. Sentiment terminologique, sentiment stylistique et sentiment linguistique », dans Carine Barbaferi et Jean-Yves Vialleton (dir.), *Vices de style et défauts esthétiques (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 71-87.
- SUHAMY, Henri, *Les Figures de style*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 8^e éd., 1997.
- TOURRETTE, Éric, « Agnès et le... », *La Voix du regard*, 20, 2007-2008, p. 81-86.
- , « Beaucoup de choses en peu de mots », *Poétique*, 184, 2018, p. 233-245.
- , *Maîtriser la dissertation littéraire générale*, Paris, Ellipses, 2018.
- VAN ELSLANDE, Jean-Pierre, *L'Imaginaire pastoral du XVII^e siècle, 1600-1650*, Paris, PUF, 1999.
- WOOD, Allen G., « Boileau, l'équivoque, et l'œuvre ouverte », *Biblio* 17, 73, « Ordre et contestation au temps des classiques » (1), dir. Roger Duchêne et Pierre Ronzeaud, 1992, p. 275-285.
- XANTHOS, Aris, « Textable : programmation visuelle pour l'analyse de données textuelles », dans Émilie Née, Jean-Michel Daube, Mathieu Valette et Serge Fleury (dir.), *JADT 2014. Proceedings, 12th International Conference on Textual Data Statistical Analysis*, Paris, Jadt.org, 2014, p. 691-703.

CASANOVA

Édition de référence

Histoire de ma vie, éd. Jean-Christophe Igalens et Érik Leborgne, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2013, 3 vol.

Autres éditions et œuvres de Casanova citées

Histoire de ma fuite des prisons de la République de Venise, qu'on appelle les Plombs,
À Leipzig, chez Le Noble de Schönfeld, 1788.

Icosaméron, Plan-de-la-Tour, Éditions d'Aujourd'hui, coll. « Les introuvables »,
1987, 5 vol.

Autres œuvres citées

CHALLE, Robert, *Les Illustres Françaises*, éd. Jacques Cormier et Frédéric Deloffre, Paris, LGF, coll. « Bibliothèque classique », 1996.

DIDEROT, Denis, *De la poésie dramatique*, éd. Jacques et Anne-Marie Chouillet, dans *Œuvres complètes*, Paris, Hermann, 1980, t. X.

216

—, *La Religieuse*, éd. Florence Lotterie, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2009.

LATUDE, Jean Henri, dit Henri Masers de Latude, *Le Despotisme dévoilé ou mémoires authentiques de Latude, écrits par lui au donjon de Vincennes et à Charenton* (édition 1790-1800), Éditions La Bibliothèque Digitale.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Du contrat social*, dans *Œuvres complètes*, éd. dirigée par Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. III, 1964.

Études critiques

AMOSSY, Ruth, *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1999.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information grammaticale*, 55, 1992, p. 38-42.

—, « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », dans Juan Manuel Lopez Muñoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier (dir.), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 35-54.

—, *La Représentation du Discours Autre : principes pour une description*, Berlin, De Gruyter, 2020.

BRIN, Raphaëlle, « Du savoir-vivre au savoir écrire : la sociabilité mondaine comme modèle d'écriture dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova », *Lumières*, 21, 2013, p. 165-176.

CABANTOUS, Alain, et François Walter, *Les Tentations de la chair : virginité et chasteté (16^e-21^e siècle)*, Paris, Payot et Rivages, 2020.

DELON, Michel, *Le Savoir-vivre libertin*, Paris, Hachette Littératures, 2000.

- DENIEUL, Séverine, « Du beau parleur occasionnel au conteur professionnel : la conversation dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova », *Cahiers de littérature française*, 11, « Largesse de Casanova », dir. Michel Delon, 2011, p. 55-73.
- , « “Écrire comme on parle” et “parler comme on écrit” : la place de la conversation dans *Les Confessions* et dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova », dans José López Hernández et Antonio Campillo (dir.), *El legado de Rousseau: 1712-2012*, Murcie, Editum, 2013, p. 83-100.
- DUVAL, Suzanne, « Le patron du discours indirect libre dans la prose fictionnelle de la première modernité (xvi^e-xviii^e siècles) », dans *Actes du Congrès mondial de linguistique française, juillet 2018*, 2019, article en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02022711/document> [consulté le 30 juin 2020].
- IGALENS, Jean-Christophe, *Casanova, l'écrivain en ses fictions*, Paris, Classiques Garnier, 2013.
- IGALENS, Jean-Christophe, et Erik Leborgne (dir.), *Casanova/Rousseau : lectures croisées*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2019.
- KOVÁCS, Ilona, « Les modulations de la voix de Casanova à travers les manuscrits de l'*Histoire de ma vie* », *Recherches & Travaux*, 61, 2002, p. 39-49.
- LAUFER, Roger, « Du ponctuel au scriptural (signes d'énoncé et marques d'énonciation) », *Langue française*, 45, 1980, p. 77-87.
- LEJEUNE, Philippe, *L'Autobiographie en France* [1971], Paris, Armand Colin, coll. « Cursus littéraire, 1998.
- , *Le Pacte autobiographique* [1975], Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 1996.
- LEROY, Alexis, « Casanova, ou l'instinct de conversation », dans Marie-Françoise Luna (dir.), *Casanova fin-de-siècle*, Paris, Champion, 2002, p. 157-164.
- LESNE-JAFFRO, Emmanuèle, « Soliloques et dialogues rétrospectifs. De la parole captive de Brienne au bavardage de Casanova », dans Jean Garapon (dir.), *La Parole dans les mémoires d'Ancien Régime*, Nantes, Éditions nouvelles Cécile Defaut, 2012 p. 187-204.
- LUNA, Marie-Françoise, « L'esprit de conversation », dans *Casanova mémorialiste*, Paris, Champion, 1998, p. 178-180.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Le Contexte de l'œuvre littéraire : énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993.
- MATHIEU-CASTELLANI, Gisèle, *La Scène judiciaire de l'autobiographie*, Paris, PUF, 1996.

- PAILLET, Anne-Marie, « Le bavardage au filtre des discours rapportés : de la substance au bruit », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2020/2, p. 283-293.
- ROSIER, Laurence, *Le Discours rapporté : histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, Duculot, 1999.
- , *Le Discours rapporté en français*, Paris, Ophrys, 2008.
- ROTH, Suzanne, « Le mirage de la conversation », *Europe*, mai 1987, p. 81-86.
- ROTHÉ, Sophie, *Casanova en mouvement : des attraits de la raison aux plaisirs de la croyance*, Paris, Le Manuscrit, 2016.
- THOMAS, Chantal, *Casanova : un voyage libertin* [1985], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1998.

218

GEORGE SAND

Édition de référence

Mauprat, éd. Jean-Pierre Lacassagne, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », éd. revue 2020.

Autres textes cités

FLAUBERT, Gustave, *Correspondance*, t. II, 1851-1858, éd. Jean Bruneau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1980 ; t. III, 1859-1868, éd. Jean Bruneau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1991 ; t. IV, 1869-1875, éd. Jean Bruneau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998 ; t. V, 1876-1880, éd. dirigée par Jean Bruneau et Yvan Leclerc, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2007.

Études critiques

- ADAM, Jean-Michel, et Gilles Lugin, « Effacement énonciatif et diffraction co-textuelle de la prise en charge des énoncés dans les hyperstructures journalistiques », *Semen*, 22, « Énonciation et responsabilité dans les médias », dir. Alain Rabatel et Andrée Chauvin-Vileno, 2006, <https://journals.openedition.org/semen/2776>.
- ANASTASAKI, Elena, « Jeux de narration et de pouvoir dans *Leone Leoni* et *Mauprat* de George Sand », *George Sand Studies*, 25, 2006, p. 52-66.

- BERTRAND-SABIANI, Julie, « De l'utopie à l'histoire : *Mauprat* et le *Journal* de décembre 1851 », dans Noëlle Dauphin (dir.), *George Sand : terroir et histoire*, Rennes, PUR, 2006, p. 219-230, <https://books.openedition.org/pur/7812>.
- BORDAS, Éric, « La contre-polyphonie sandienne de *Consuelo* », dans Michèle Hecquet et Christine Planté (dir.), *Lectures de « Consuelo », « La Comtesse de Rudolstadt » de George Sand*, Lyon, PUL, 2004, p. 21-37, <https://books.openedition.org/pul/6678>.
- COMBETTES, Bernard, « Les ajouts après le point », dans Michel Charolles (dir.), *Parcours de la phrase. Mélanges offerts à Pierre Le Goffic*, Paris, Ophrys, 2007, p. 119-131.
- , « Aspects de la ponctuation par le tiret au XIX^e siècle : l'exemple de *L'Insurgé* de Jules Vallès », dans Sonia Branca-Rosoff et al. (dir.), *L'Hétérogène à l'œuvre dans la langue et les discours. Hommage à Jacqueline Authier-Revuz*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2012, p. 215-228.
- DUCROT, Oswald, *Le Dire et le Dit*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.
- DÜRRENMATT, Jacques, *Bien coupé mal cousu. De la ponctuation et de la division du texte romantique*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1998.
- GENETTE, Gérard, « Vraisemblance et motivation », *Communications*, 11, « Recherches sémiologiques : le vraisemblable », 1968, p. 5-21, https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1968_num_11_1_1154.
- HECQUET, Michèle, *Lectures de « Mauprat » de George Sand*, [Villeneuve-d'Ascq], Presses universitaires de Lille, 1993.
- LONGHI, Julien, « D'où, de qui, ou comment vient le sens en discours », *Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, 56, 2012, p. 5-21.
- , « Les voix de l'énonciation en discours : sujet énonciateur et sujet d'énonciation », *Arts et Savoirs*, 2, « Les théories de l'énonciation : Benveniste après un demi-siècle », dir. Lionel Dufaye et Lucie Gournay, 2012, <https://journals.openedition.org/aes/1679>.
- MOMBERT, Sarah, « *Consuelo*, “logogriphes” du roman historique », dans Michèle Hecquet et Christine Planté (dir.), *Lectures de « Consuelo », « La Comtesse de Rudolstadt » de George Sand*, Lyon, PUL, 2004, p. 133-143, <https://books.openedition.org/pul/6708?lang=fr>.
- PELLEGRINI, Florence, « “ ; – et ” : logique (dis)jonctive dans *Bouvard et Pécuchet* », dans Anne Herschberg Pierrot et Jacques Neefs (dir.), *Bouvard et Pécuchet : archives et interprétation*, Nantes, Éditions nouvelles Cécile Defaut, 2014, p. 123-147.

PÉTILLON, Sabine, et André Petitjean, « Le tiret de fin de phrase dans *Un cœur simple* – un stylème flaubertien ? », *Flaubert*, 8, « Ponctuation et mise en page : oralité et ordonnancement du discours chez Flaubert », dir. Florence Pellegrini, 2012, <http://journals.openedition.org/flaubert/1867>.

RABATEL, Alain, « Les relations Locuteur/Énonciateur au prisme de la notion de voix », *Arts et Savoirs*, 2, « Les théories de l'énonciation : Benveniste après un demi-siècle », dir. Lionel Dufaye et Lucie Gournay, 2012, <https://journals.openedition.org/aes/510>.

SERÇA, Isabelle, *Esthétique de la ponctuation*, Paris, Gallimard, 2012.

JEAN GENET

220

Édition de référence

Le Balcon, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre », 2002.

Autres éditions et œuvres de Genet citées

Théâtre complet, éd. Michel Corvin et Albert Dichy, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2002.

Journal du voleur, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1949.

Études critiques

BORDAS, Éric, « Jean Genet, ou l'homo c'est le style », dans Bernard Alazet et Marc Dambre (dir.), *Jean Genet, rituels de l'exhibition*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2009, p. 33-41.

CHIESA, Lorenzo, « The First Gram of *Jouissance*: Lacan on Genet's *Le Balcon* », *The Comparatist*, 39, 2015, p. 6-21.

COE, Richard, *The Vision of Jean Genet*, London, Owen, 1968.

DERRIDA, Jacques, *Glas* [1974], Paris, Denoël-Gonthier, 1981.

GOLDMANN, Lucien, « Une pièce réaliste : *Le Balcon* de Jean Genet », *Les Temps modernes*, juin 1960, p. 56-67.

LACAN, Jacques, « Le désir et la jouissance », dans *Le Séminaire. Livre V, Les formations de l'inconscient*, texte établi par Jacques-Alain Miller, Paris, Éditions du Seuil, 1998, p. 251-268.

- PENNEY, James, « The Phallus Unveiled: Lacan, Badiou and the Comedic Moment in Genet's *The Balcony* », *Paragraph*, 42/2, 2019, p. 170-187.
- SARTRE, Jean-Paul, *Saint Genet, comédien et martyr* [1952], Paris, Gallimard, 2011.
- THODY, Philip, *Jean Genet: A Study of His Novels and Plays*, New York, Stein and Day, 1968.

RÉSUMÉS

FRANÇOIS VILLON, *TESTAMENT*

Géraldine VEYSSEYRE (Sorbonne Université),

« Le poète fécond en sa forge sentencieuse :
les proverbes dans le *Testament* de Villon »

Le *Testament* de François Villon intègre une matière qui était en vogue au xv^e siècle dans un grand nombre de genres littéraires : les proverbes et formules de vérité générale. Apparaissant à intervalles irréguliers, ils le font sous le signe d'une extrême variété : le poète joue avec souplesse sur leur fréquence, leur calibre, leur position dans la strophe, leur articulation logique avec le contexte, leur formulation plus ou moins saillante, etc. Sans fournir la clé de lecture univoque d'un poème cultivant ambiguïté, polysémie et ironie, ces proverbes signalent peut-être en creux, par leur absence, l'un des îlots de sérieux, voire de sincérité du poème (v. 793-1020). Ils attestent aussi l'inventivité du poète qui, loin de s'en tenir aux matériaux parémiqes usuels, enrichit notablement le répertoire disponible à son époque. À la strophe LXIII, il va jusqu'à se mettre en scène, ciselant un proverbe – inédit – de son cru. Ailleurs, le poète use du discours direct pour faire circuler les proverbes dans toutes les bouches, y compris les moins recommandables, et il pointe les incertitudes liées à leur transmission. Jetant ainsi le doute sur l'autorité de ces énoncés, il affiche leur valeur littéraire plus que morale.

Isabelle FABRE (Université Paris Nanterre),

« “Parler de contemplation” :
le lexique de la dévotion dans le *Testament* de Villon »

Coulée dans le moule de la fiction testamentaire, l'œuvre de François Villon en reprend aussi les stylèmes. On y reconnaît le type de l'*ars*

moriendi et le cadre dans lequel il s'inscrit, celui d'un exercice spirituel – l'introspection pénitentielle – préparant à la confession et précédant la dictée du testament proprement dit. Le lexique de la dévotion s'y déploie largement, mais selon des modalités parfois malaisées à cerner, entre détournement des modèles et dissonances registrales. On se propose d'en rendre compte en étudiant successivement l'écriture de l'examen de conscience, l'oraison mariale et la question de la « contemplation » dans le *Testament*.

MARGUERITE DE NAVARRE, *L'HEPTAMÉRON*

Agnès STEUCKARDT (Université Paul Valéry-Montpellier),

224

« La transition entre récit et dialogue dans *L'Heptaméron* »

L'Heptaméron modifie le modèle du *Décaméron* en introduisant à la fin de chaque nouvelle un dialogue. Ce faisant, il se donne à résoudre un problème textuel : comment articuler ce dialogue au récit ? Si le début de dialogue opère un changement de régime énonciatif systématiquement marqué par une apostrophe, il s'ancre dans le récit par les reprises anaphoriques et par les expressions référentielles. Anaphores résomptives et recatégorisations génériques permettent la montée en généralité, qui transforme le « conte » en « exemple ».

NICOLAS BOILEAU, *SATIRES*

Éric TOURRETTE (Université Lyon 3-Jean Moulin),

« La réticence dans les *Satires* de Boileau »

Dans ses *Satires*, Boileau exploite régulièrement la réticence, ce qui peut sembler inattendu de la part d'un poète aspirant à incarner la franchise et la vérité, jusqu'à la brutalité. Cela lui permet d'aborder de biais des sujets délicats, ayant trait à la sexualité, à la religion, à la violence physique... Plutôt que d'opposer, comme on le fait souvent, la réticence choisie par le locuteur et l'interruption imposée par l'interlocuteur, on distingue ici entre la suppression d'un mot isolé et la suppression d'un membre de phrase complet. Dans les deux cas, rien n'est dit expressément mais tout est dit tacitement. La réticence réussit donc l'étrange tour de force d'être

transparente sans être explicite et de convertir le silence en langage. Elle parvient à dire les choses sans les nommer, comme si le blanc devenait lui-même un signifiant paradoxal. Ainsi peut subtilement se loger au cœur de la phrase tout ce qu'il serait malséant d'exprimer verbalement, pour telle ou telle raison : la réticence libère la parole en feignant de la confronter à ses limites, elle est à la fois aporie du langage et triomphe du langage. Non seulement elle se substitue aux mots physiques, mais elle les surpasse nettement par le pouvoir évocateur qu'elle possède, par l'ouverture sémantique qu'elle promet, par l'émotion débordante qu'elle suggère : elle nous rappelle donc qu'on ne parle jamais mieux qu'en se taisant.

Thibaud METTRAUX (Université de Lausanne),

« Rendre *raison* des épithètes de Boileau : procès et redynamisation satirique »

Cet article propose de revenir sur les paradoxes de l'épithète dans les *Satires* de Boileau. Dans cette optique, nous considérerons d'abord les positions explicites que tient le satiriste à l'égard du procédé et des facilités de sa mise en rime dans les *Satires II* et *IV* relativement à la convocation de la figure de Textor dans le *Dialogue des poètes*. Ce procès de l'épithète apparaîtra alors comme relevant d'une appréhension lexicographique de la forme. Une brève étude de l'évolution du genre de l'épithétaire français donnera à saisir plus généralement les restrictions qui affectent, au XVII^e siècle, le profil catégoriel de l'épithète et ses possibilités paradigmatiques. Dans un deuxième temps, l'approche outillée permettra de constater l'importance de la densité et de la rime adjectivales dans les *Satires*, contrastant avec le traitement épistylistique que Boileau réserve à la figure. Prenant acte de cette apparente tension entre l'imaginaire et la pratique rédactionnelle effective, nous réfléchirons enfin aux possibles fonctions de l'épithète dans le cadre du dispositif satirique. L'exemple des *Satires II* et *III* fera notamment voir comment les modes du pastiche et de l'invention parodique offrent au satiriste un cadre privilégié, au sein duquel la *praxis* de l'épithète manifeste une exploitation maximale des possibilités sémiques et connotatives de la forme. L'analyse visera ainsi à rendre *raison* de l'épithète, selon ce terme si cher à Boileau et qui se situe au cœur de la constellation terminologique de la *Satire II*.

CASANOVA, *HISTOIRE DE MA VIE*

Clara de COURSON (Sorbonne Université),

« Parler sous les plombs. Représentations carcérales du discours dans l'*Histoire de ma vie* »

226

L'écriture casanovienne est couramment associée à une infrangible euphorie discursive, conjuguant une ample circulation énonciative à une régie narratoriale particulièrement apparente. L'épisode des Plombs, qui conclut le premier volume de l'*Histoire de ma vie*, semble à première vue offrir le négatif de ce mode majoritaire de gestion des discours autres par Casanova ; cette séquence n'en pondère pas moins l'atrophie diégétique due à la réclusion par des formes de représentation discursive d'une rare variété, portant à son comble la centralisation des voix par l'instance narratoriale, ainsi que les stratégies de reconfiguration mémorielle dont elle les investit souterrainement.

Isabelle CHANTELOUBE (Université Lyon 3-Jean Moulin),

« Autoportrait de l'écrivain en surplomb :
la réécriture d'une aventure dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova »

Aux chapitres XIII à XVI du tome III de l'*Histoire de ma vie*, Casanova livre tous les secrets de sa célèbre évasion des Plombs en 1756 ; ce récit héroïque, réécriture quasi à l'identique de l'*Histoire de ma fuite*, contraste avec la narration haletante de ses voyages et de ses conquêtes et nous offre un autoportrait plus sombre et moins sulfureux du turbulent Vénitien. Comment gère-t-il la paratopie inhérente à son *ethos* prédiscursif ? En élaborant une scène d'énonciation qui reflète à la fois ses talents d'homme de spectacle, la rigueur de son esprit scientifique, et sa farouche volonté de rester maître de son destin hors des chemins tout tracés de la liberté : une scénographie du libertinage, un libertinage philosophique et pratique avant tout.

GEORGE SAND, *MAUPRAT*

Florence PELLEGRINI (Université Bordeaux-Montaigne),

« Énonciation, idéologie, autorité : effets de voix dans *Mauprat* »

« Quant [aux] doctrines [de Sand], s'en méfier d'après ses œuvres » (lettre de Gustave Flaubert à Ernest Feydeau du 21 août 1859). Si la notice de *Mauprat* semble dénier au roman toute visée démonstrative, force est de constater que le propos « doctrinal » sandien, fait d'humanitarisme et de confiance dans le progrès tant individuel que social, affleure de façon récurrente dans le récit comme dans la parole rapportée des personnages. C'est le dispositif énonciatif composite du roman que cette contribution se propose d'analyser : enchâssements narratifs et multiplication des premières personnes produisent une dissémination de la parole que vient concurrencer le retour – parfois l'intrusion – d'une instance auctoriale hétérodiégétique. La superposition des voix construit alors une diffraction de la prise en charge énonciative qui, par instabilité de l'origine, réduit sensiblement la portée des énoncés.

JEAN GENET, *LE BALCON*

Mairéad HANRAHAN (University College London),

« Style et stylisation dans *Le Balcon* de Genet »

La notion d'un style stylisé semble contradictoire, dans la mesure où la stylisation implique ce qu'une forme a en commun avec d'autres formes plutôt que ce qui la distingue. Cette contribution suggère que la notion n'en offre pas moins un aperçu productif du style de Jean Genet dans *Le Balcon*. En s'appuyant sur la lecture derridienne de l'écriture de Genet, ce texte se concentre sur la scène finale de castration : il montre comment l'auteur en a rehaussé l'indécidabilité en retravaillant son texte, et en analyse les implications pour la conception genétienne du rapport du singulier à l'universel. Ce qui est singulier, chez Genet, est la façon que l'on a de ne pas être que soi-même. L'idée d'un style stylisé est ainsi rendue pertinente par cette suggestion du texte : c'est en empruntant une voix qui n'est pas naturelle que l'on aborde une certaine vérité intime.

TABLE DES MATIÈRES

FRANÇOIS VILLON

TESTAMENT

Le poète fécond en sa forge sentencieuse :
les proverbes dans le *Testament* de Villon
Géraldine Veysseyre9

« Parler de contemplation » :
le lexique de la dévotion dans le *Testament* de Villon
Isabelle Fabre..... 33

MARGUERITE DE NAVARRE

L'HEPTAMÉRON

La transition entre récit et dialogue dans *L'Heptaméron*
Agnès Steuckardt 57

NICOLAS BOILEAU

SATIRES

La réticence dans les *Satires* de Boileau
Éric Tourrette 77

Rendre *raison* des épithètes de Boileau :
procès et redynamisation satirique
Thibaud Mettraux..... 95

CASANOVA

HISTOIRE DE MA VIE

Parler sous les plombs.
Représentations carcérales du discours dans l'*Histoire de ma vie*
Clara de Courson123

229

Autoportrait de l'écrivain en surplomb : la réécriture d'une aventure dans l' <i>Histoire de ma vie</i> de Casanova Isabelle Chanteloube	145
--	-----

GEORGE SAND

MAUPRAT

Énonciation, idéologie, autorité : effets de voix dans <i>Mauprat</i> Florence Pellegrini	171
---	-----

JEAN GENET

LE BALCON

230

Style et stylisation dans <i>Le Balcon</i> de Genet Mairéad Hanrahan	189
---	-----

Bibliographie	207
---------------------	-----

Résumés	223
---------------	-----

Table des matières	229
--------------------------	-----